

INSCRIPTION AU TABLEAU

Diplôme d'État de Docteur en Chirurgie-Dentaire - Français



LES FORMALITÉS D'INSCRIPTION AU TABLEAU SE FERONT DANS LE CADRE D'UN RENDEZ-VOUS AU SIÈGE DU CDO

Nos coordonnées :

Adresse : Maison dentaire – 193 Rue Denis Papin 40990 St Paul les Dax

Tél : 05 58 74 19 18

E-mail : landes@oncd.org

Ouverture de nos bureaux :

Lundi-mardi-mercredi de 8h30 à 12h30 & de 14h à 18h

Jeudi de 14h à 20 h

Vendredi de 8h30 à 12h30

Les documents présentés seront originaux et copiés par le Conseil départemental de l'Ordre.

Pour prétendre à une inscription au Tableau d'un département, il faut justifier :

- Soit d'un exercice (le remplacement n'est pas considéré comme un exercice à part entière)
 - Soit d'une adresse privée
- En cas de non exercice : l'inscription doit obligatoirement être prononcée dans le département de résidence.

Le dossier sera complété par les documents prévus aux articles 62 du Code de déontologie et L. 462 du code de la Santé publique, à savoir :

- Titres réguliers de jouissance du local et du matériel
- Contrats et avenants concernant l'exercice par courrier ou en PDF

Impératif :

La connaissance de la CCAM (notamment des logiciels)

Inscription au DPC (Agence nationale du Développement Professionnel Continu : <https://www.agencedpc.fr/professionnel/>)

TRÈS IMPORTANT : Vous devez également constituer un dossier auprès du Service Relation Santé de la CPAM



3608



Mont de Marsan : rps-ts.cpam-montdemarsan@assurance-maladie.fr



Bayonne : rps.cpam-bayonne@assurance-maladie.fr

LISTE DES PIECES A FOURNIR (conseil : cochez les cases au fur et mesure pour ne rien oublier)

	Demande d'inscription	Courrier à rédiger à l'attention du Président précisant vos projets dans notre département
	Formulaire d'inscription	Compléter et cocher toutes les cases Page 14 : attestation sur l'honneur à reproduire manuellement Page 15 : cocher les cases, dater, signer et mention « lu et approuvé » à écrire manuellement
	Diplôme	Présentation de l'Original du diplôme ou de l'attestation de réussite
	Attestation 6 ^{ème} année validée	Uniquement pour une 1 ^{ère} inscription au Tableau en qualité de chirurgien-dentiste
	Pièce d'identité	Carte nationale d'identité ou Passeport en cours de validité Ou Attestation de nationalité si pas française (délivrée par une autorité compétente); cette pièce est indispensable si la nationalité ne figure pas sur la fiche d'état civil.
	Casier judiciaire française	Le B2 est demandé par le Conseil départemental
	Photo d'identité	Pas de document scanné
	Attestations sur l'honneur	Déclaration sur l'honneur certifiant qu'il n'a jamais été inscrit ou enregistré _ Uniquement pour une 1^{ère} inscription Déclaration sur l'honneur certifiant qu'aucune instance pouvant donner lieu à condamnation ou sanction susceptible d'avoir des conséquences sur l'inscription au Tableau, n'est en cours à son encontre. Déclaration sur l'honneur certifiant qu'il n'est actuellement tenu par aucune clause d'interdiction d'exercer découlant d'un précédent contrat (y compris ceux signés en tant qu'étudiant), ou toutes précisions sur la clause d'interdiction d'exercer encore en vigueur : durée et rayon (avec indications précises de son point de départ : date et ville)
	Spécialistes	<u>Diplôme spécialiste qualifié en Orthopédie Dento-Faciale (O.D.F.) ou Chirurgie Orale ou Médecine Bucco-Dentaire</u> - Demande d'inscription sur la liste des Chirurgiens-dentistes spécialistes qualifiés de la spécialité - Attestation sur l'honneur certifiant l'exercice exclusif de la spécialité
	Assurances	Attestation d'assurance professionnelle (Responsabilité Civile Professionnelle – RCP)
	Formations obligatoires	• Attestation de formation AFGSU (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence) datant de moins de 4 ans • Attestation de formation Radioprotection datant de moins de 10 ans • Violences faites aux femmes : formation proposée par le CNO : https://formation.ordre-chirurgiens-dentistes.fr/